Communiqué de l'intersyndicale du Cerema Est

Projet de relocalisation du site de Metz : l'heure du choix

Déclaration lue au Comité Technique d'Établissement
du 22 novembre 2016

Le 20 novembre 2015, les agents de la Direction Territoriale Est basés à Metz découvraient avec stupeur la version 0 du projet de stratégie immobilière du Cerema, dans lequel était préconisée l'étude de leur **délocalisation sur le site de Nancy et/ou de Strasbourg**. La raison invoquée était un coût du bâtiment jugé excessif, avec des dépenses d'exploitation et de location estimées à 1,3 M€ par an. Si ce coût était en réalité erroné, les dépenses effectives pour le Cerema s'élevant à environ 600 k€ par an, les Organisations Syndicales réclamaient depuis des années la recherche d'une solution moins coûteuse sur Metz.

Quelques jours plus tard, le 15 décembre 2015, à l'occasion d'une assemblée générale du personnel de la Direction Territoriale Est, le Directeur Général du Cerema accorda la mise à l'étude d'un **scénario alternatif de relocalisation sur un site messin**. Il indiqua que la décision serait prise fin 2016 et que les chiffres erronés dans le rapport seraient corrigés. Enfin, il confirma que le réaménagement du site de Nancy était pour lui une priorité de son schéma immobilier. Ces annonces furent traduites par écrit 4 mois plus tard (mi-avril 2016), dans les textes sur la stratégie immobilière du Cerema.

Une **étude de comparaison multicritères des scénarios de relocalisation** de l'implantation messine ainsi qu'une **étude d'impact social** afférente ont été engagées par la suite. **Les conclusions ont été rendues** en Comité Technique Spécial de Service le 7 novembre 2016 et sont jugées par toutes les parties prenantes suffisamment abouties pour *effectuer un choix*. En effet, les résultats sont les suivants :

- deux sites patrimoniaux crédibles ont été trouvés sur Metz, en accord avec la préfecture de Moselle – la relocalisation dans ces bâtiments permettra des économies substantielles (jusqu'à 4 M€ sur 15 ans) par rapport au statut quo ;
- une solution de construction d'un bâtiment neuf sur Metz pour accueillir plusieurs services de la sphère « ministère de l'environnement » est sérieusement envisagée par la préfecture ;
- la délocalisation de Metz à Nancy nécessite de restructurer les bâtiments existants pour accueillir environ 40 agents supplémentaires et de construire un bâtiment neuf pour 60 agents. Cette solution s'avère ruineuse pour les finances publiques et désastreuse en termes d'impact social et de fonctionnement du service. De plus, elle est caractérisée par des risques sociaux, financiers, opérationnels et stratégiques très élevés.

Par ailleurs, des **études de réhabilitation du laboratoire de Nancy sont en cours** depuis 2014. Peu d'éléments ont été fournis à ce stade aux agents comme aux Organisations Syndicales. Ce projet a pour objectif principal de fournir des conditions de travail correctes aux agents. Il inclut également un objectif de libération d'espace pour créer de nouveaux postes de travail et est donc, à ce stade des réflexions, intimement lié à la relocalisation du site de Metz. Les coûts annoncés ont fortement varié dans le temps, dans une fourchette de 500 k€ à 8 M€ ! La direction territoriale du Cerema a demandé en septembre 2016 au bureau d'études de proposer un programme de travaux pour un coût compris entre 3,5 et 4 M€.

L'intersyndicale du Cerema Est a pris acte que, d'après les études commandées par le Cerema, le scénario de délocalisation de Metz à Nancy doit être abandonné pour permettre l'approfondissement des scénarios de maintien d'une implantation messine et de réhabilitation du laboratoire de Nancy. **Ce choix doit être effectué de toute urgence, pour plusieurs raisons :**

- Les agents de Metz, déstabilisés depuis les annonces fin 2015, pourront enfin se projeter dans un avenir professionnel stabilisé ;
- Le projet de réhabilitation du laboratoire de Nancy pourra enfin avancer concrètement sur des solutions crédibles, la relocalisation sur Metz apportant des économies prévisionnelles pouvant aller jusqu'à 4 M€ pour effectuer des travaux ;
- L'incertitude sur le maintien à terme d'une implantation à Metz est fortement pénalisante pour les recrutements de personnel, les candidats ne souhaitant pas se retrouver en situation de devoir déménager à court terme.

L'intersyndicale tient également à exprimer qu'elle s'opposera à ce que le projet immobilier soit l'occasion de supprimer *subrepticement* des activités, à l'instar de ce qui a eu lieu pour les activités de laboratoire à Nice. Elle sera extrêmement vigilante à ce sujet pour l'ensemble des trois sites du Cerema Est.

L'intersyndicale du Cerema Est demande donc au Directeur Général du Cerema de prendre rapidement connaissance de ces études pour effectuer un choix de relocalisation du site de Metz. Elle le remercie d'avance de bien vouloir honorer ses promesses et de communiquer aux agents son choix avant la fin de l'année 2016, afin de ne pas hypothéquer l'avenir. Enfin, elle est **en attente d'engagements fermes sur le contenu technique de la réhabilitation du laboratoire de Nancy**.

L'intersyndicale du Cerema Est

Résultat des études de comparaison des scénarios de relocalisation du site de Metz (source : Algoé)

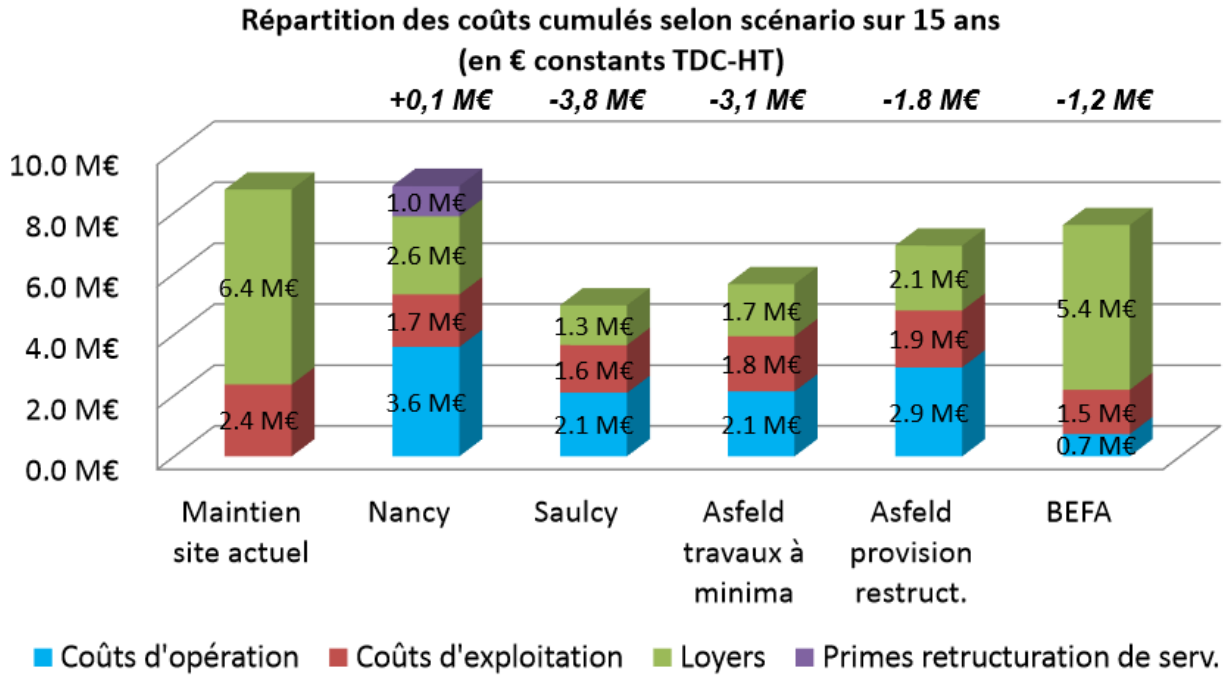

<u>Note</u> : il s'agit des coûts cumulés sur 15 ans pour le Cerema des différents scénarios de relocalisation du site de Metz, tous postes de dépense confondus. ***Ces coûts n'incluent pas le réaménagement des locaux de Nancy****, hormis dans le scénario de délocalisation sur Nancy, pour lequel une fraction de ce coût, correspondant aux travaux supplémentaires pour accueillir les agents de Metz, est prise en compte.*

Comparaison multicritère des relocalisations du site de Metz

Saulcy et Asfeld sont les scénarios de relocalisation dans des sites patrimoniaux sur Metz. Pour Asfeld, actuellement un site militaire, peu d'éléments de diagnostic technique sont disponibles, ce qui explique les incertitudes sur les coûts d'opération

BEFA est le scénario de relocalisation dans un bâtiment neuf sur Metz pour plusieurs services de la sphère « ministère de l'environnement »

Thématiques	*Metz Saulcy*	*Metz Asfeld*	*Metz BEFA*	*Nancy*
1. Bilan économique	1	2	3	4
2. Impact social	1	1	2	4
3. Environnement technique / fonctionnalité	2	1	3	3
4. Gouvernance, fonctionnement du service	1	2	1	4
Analyse des risques	1	3	1	4